

Département
VENDÉE
Arrondissement
Les Sables d'Olonne

Commune de
SOULLANS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOULLANS

Séance du 13 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de la convocation du conseil : 5 avril 2023

Nombre de conseillers présents : 18

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à 20 h 00, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

Présents : MM. ROUILLÉ J-M. - M. CHOUIN J-F - Mme GUILLET A-D. - M. GUITTONNEAU P. - Mme THOUZEAU J. - MM. GUILBAUD L-M. - RELET J-M. - CROCHET B. - BONNEAU R. - BLANDINEAU M. - Mmes DILLET S. - CHEVRIER B. - M. LIAIGRE T. - Mmes MARTINEAU C. - BAUDRY K. - JOLLY F. - M. HERCBERG F. - Mme ROUSSET C.

Absents : Mme BERTAUD M.F. qui a donné pouvoir à Mme GUILLET A-D. - Mme BRILLET L. qui a donné pouvoir à Mme THOUZEAU J. - Mme PAILLER A. qui a donné pouvoir à M. LIAIGRE T. - M. TESSIER P. qui a donné pouvoir à M. M. CHOUIN J-F - Mme MOUSSEAU D. qui a donné pouvoir à Mme BAUDRY K. - Mme VILLERET L. qui a donné pouvoir à M. HERCBERG F.

M. LEROY D. - M. BERTHOMÉ F. - Mme ROUXEL M.

Secrétaire : Mme JOLLY F.

2023.20 - Approbation des comptes administratifs 2022 : budget principal, budget annexe « lotissements », budget annexe « maison médicale » et le budget annexe « lotissement Le Clos de la Scierie »

Monsieur le Maire ne participe pas au vote et quitte la salle, Monsieur Jean-François CHOUIN est désigné président.

Après la présentation des comptes administratifs de l'exercice 2022, dressés par M. Jean-Michel ROUILLÉ, il sera demandé au conseil municipal de les approuver, de constater les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion, et la sincérité des restes à réaliser.

Les documents des différents comptes administratifs est joint en annexe à la présente délibération.

Le dossier a été présenté en commission « Finances » le 27 février 2023.

Il est précisé que l'article L.2121-14 du C.G.C.T. prévoit que le conseil municipal est présidé par le maire. Dans les séances où le compte administratif est débattu, le conseil municipal élit son président. Le maire peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote.

Après délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide :

- **D'ADOPTER** les comptes administratifs de l'exercice 2022 tels qu'ils sont annexés et arrêtés comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement	En €
Recettes réalisées sur 2022	3 877 276,49
Dépenses réalisées sur 2022	3 022 676,88
Résultat de l'exercice	854 599,61
Résultat de clôture de l'exercice précédent (002)	0,00
Résultat de clôture de l'exercice	854 599,61
Investissement	
Recettes réalisées sur 2022	1 621 071,83
Dépenses réalisées sur 2022	2 180 275,50
Résultat de l'exercice	- 559 203,67
Résultat de clôture de l'exercice précédent (001)	1 512 145,02
Résultat de clôture de l'exercice	952 941,35
Recettes restes à réaliser	100 200,00
Dépenses restes à réaliser	1 036 958,01
Total	
Résultat de clôture	1 807 540,96
Résultat de clôture, avec les restes à réaliser	870 782,95

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS

Fonctionnement	En €
Recettes réalisées sur 2022	0,00
Dépenses réalisées sur 2022	0,00
Résultat de l'exercice	0,00
Résultat de clôture de l'exercice précédent (002)	473 090,39
Résultat de clôture de l'exercice	473 090,39
Investissement	
Recettes réalisées sur 2022	0,00
Dépenses réalisées sur 2022	0,00
Résultat de l'exercice	0,00
Résultat de clôture de l'exercice précédent	- 232 855,44
Résultat de clôture de l'exercice	- 232 855,44
Recettes restes à réaliser	0,00
Dépenses restes à réaliser	0,00
Total	
Résultat de clôture	240 234,95

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE CLOS DE LA SCIERIE

Fonctionnement	En €
Recettes réalisées sur 2022	0,00
Dépenses réalisées sur 2022	0,00
Résultat de l'exercice	0,00
Résultat de clôture de l'exercice précédent (002)	0,00
Résultat de clôture de l'exercice	0,00
Investissement	
Recettes réalisées sur 2022	100 000,00
Dépenses réalisées sur 2022	0,00
Résultat de l'exercice	100 000,00
Résultat de clôture de l'exercice précédent	0,00
Résultat de clôture de l'exercice	100 000,00
Recettes restes à réaliser	0,00
Dépenses restes à réaliser	52 302,50
Total	
Résultat de clôture	100 000,00
Résultat de clôture, avec les restes à réaliser	47 697,50

BUDGET ANNEXE MAISON MEDICALE

Fonctionnement	En €
Recettes réalisées sur 2022	58 807,07
Dépenses réalisées sur 2022	19 619,15
Résultat de l'exercice	39 187,92
Résultat de clôture de l'exercice précédent (002)	0,00
Résultat de clôture de l'exercice	39 187,92
Investissement	
Recettes réalisées sur 2022	38 964,72
Dépenses réalisées sur 2022	34 000,00
Résultat de l'exercice	4 964,72
Résultat de clôture de l'exercice précédent	- 25 793,58
Résultat de clôture de l'exercice	- 20 828,86
Recettes restes à réaliser	0,00
Dépenses restes à réaliser	0,00
Total	
Résultat de clôture	18 359,06
Résultat de clôture, avec les restes à réaliser	18 359,06

Soit un résultat de clôture global, hors restes à réaliser, de 2 166 134,97 euros.

- DE RECONNAÎTRE la sincérité des restes à réaliser.
- D'ARRÊTER les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

VOTE : **POUR : 23** **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**

Fait et délibéré à Soullans, les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

